

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Salon-de-Provence (13300)

Réponses de Sec Salon-Ecolo-Citoyenne, au nom de la liste « Salon-Ecolo-Citoyenne »

– le 05/03/2020 à 15:16 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 135000 euros

La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande d'allouer entre 10 et 25€ par habitant et par an. Nous proposons dans un premier temps de dédier 3€ par habitant et par an.

Le comité de suivi opérationnel sera composé d'un tiers d'usager.ère.s, d'un tiers de représentant.e.s d'associations et d'un tiers d'élue.e.s.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Il était agréable d'avoir un référent vélo pendant le dernier mandat. Nous proposons de reconduire un interlocuteur privilégié.

Ce.tte responsable sera légitimé.e fortement dans son rôle par les élu.e.s en place avec une formation adaptée pour qu'il/elle joue pleinement son rôle. Elle/il fera partie de la commission des transports (doux et autres) et des déplacements.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En particulier la liaison Salon - Lançon / Salon - Lamanon / Salon - Pélissanne / Salon Grans.

- les liaisons avec les autres villes seront mises en place au cours du mandat après concertations avec les tou.te.s les act.eur.rice.s : autres communes, métropole...
- les pistes cyclables du centre ville seront sécurisées au maximum et ne seront plus discontinues.
- la vitesse sera réduite à 5 km/h dans tout l'hypercentre (modes doux prioritaires), et à 15 km/h sur les cours Carnot, Victor Hugo, Gimon... (consultation citoyenne).

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Mettre en place une signalétique pour aiguiller les cyclistes vers les pistes cyclables existantes et qui leur permettent de rejoindre la gare, ou les villes voisines.

(Eyguières en suivant le GR, Grans / Pélissanne par le futur itinéraire cyclable...)

Extrait de notre programme:

"La pratique du vélo et les déplacements non motorisés seront réétudiés. Les pistes cyclables laissées à l'abandon depuis de nombreuses années seront réorganisées et renouvelées. Un plan vélo élargi sur les communes environnantes sera élaboré. Des aménagements pour les piéton.ne.s, handicapé.e.s, trottinettes, rollers,... seront effectués et des liaisons vertes le long des berges, chemins ruraux, délaissé.e.s de voirie seront aménagées."

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Lamanon, Lançon de Provence, Grans, Pélissanne.

Les projets ont été proposés, il s'agit maintenant de les faire aboutir en les soutenant la liaison Grans - Salon - Pélissanne, et la liaison Lamanon - Salon - Lançon par le canal EDF.

Dès le début du mandat, nous engagerons les concertations avec les communes voisines et la métropole afin de faire aboutir ces projets de connexions.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous, sera dans la priorité de notre première année de mandat.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. La zone de la collégiale St-Laurent par exemple mérite d'être réétudiée pour éviter les stationnements gênants et la dangerosité des traversées piétonnes.

Le plan de circulation des zones à proximité des écoles peut aussi être repensé de manière à limiter l'exposition des enfants aux véhicules.

- Des parkings vélos seront installés devant les écoles et les bâtiments publics qui n'en sont pas dotés.e.s.

- Les parkings vélo seront clairement interdits aux véhicules à deux roues motorisés.

Plus largement, nous étudierons un nouveau plan de déplacement urbain qui mettra en cohérence les problématiques du transit, du stationnement, du déplacement doux et de la sécurité de toutes et tous.

Action n°7 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Le conseil municipal légifèrera en ce sens dès que la législation le permettra.

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Extrait de notre programme:

"Nous développerons un plan de déplacement ambitieux en multipliant les navettes gratuites, en créant un véritable réseau cyclable cohérent, sécurisé et entretenu.

Les services publics de transports seront accessibles à tou.te.s en instaurant progressivement la gratuité et en créant des services à la demande pour les publics les plus éloignés ou contraints. Les parcs relais seront réorganisés en multipliant les fréquences des navettes gratuites et les places pour le covoiturage."

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Les zones à 30km/h sont appréciées par les piétons et les cyclistes qui se sentent plus en sécurité! Les nuisances sonores sont aussi limitées, ce qui est appréciable pour les riverains :)

A l'intérieur de notre plan de réorganisation du déplacement, nous proposerons lors d'une concertation citoyenne le passage à vitesse réduite à 5 km/h dans tout l'hypercentre (modes doux prioritaires), et à 15 km/h sur les cours Carnot, Victor Hugo, Gimon... Contrairement à la situation existante, les zones 30 seront aménagées spécifiquement afin que les modes doux soient prioritaires sur les véhicules à moteur.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Les doubles-sens cyclables sont très appréciés par les cyclistes. Il s'agit de les généraliser de manière à favoriser l'utilisation du vélo en réduisant les distances des trajets .

- Les sas vélo et les cédez-le-passage aux feux seront généralisés en conformité avec la législation.

- Les double-sens cyclables seront augmentés en veillant à les sécuriser au maximum (feux, panneaux, et marquage prévenants les automobilistes, baisse de la vitesse de circulation à 15km/h ou 30 km/h, campagnes de prévention,...)

- Des campagnes de prévention seront menées sur les panneaux de la ville et auprès des personnel.le.s municip.aux.ales afin d'inciter les automobilistes à respecter ces règlements.

- Des formations sécurité et prônant l'intérêt écologique du vélo seront proposées aux écoles.

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Il existe un grand parking à proximité de l'école de Lurian ainsi qu'une voie parallèle permettant une option alternative aux automobilistes. Il serait donc possible de supprimer la circulation devant cette école aux horaires d'entrée et de sortie des classes.

Il en est de même concernant l'école élémentaire des Bressons où le boulevard Prince des Baux peut être coupé au profit du parking des Blazots (Place des anciens combattants des armées d'Afrique du nord).

Un état des lieux des possibilités de suppressions de la circulation devant les écoles aux heures de sorties sera mis en place dès le début de notre mandat.

Action n°12 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Par exemple, à proximité du MacDonald sur l'allée de Craponne le stationnement devant un bar gêne le passage des bus. Remplacer les deux places de stationnement par une terrasse pour le bar avec des bacs à fleurs serait une belle alternative :)

De manière générale, la réduction du nombre de places de stationnement les jours de marché démontre que le commerce local fonctionne bien avec un stationnement réduit en ville.

Dès le début du mandat, nous proposerons lors d'une concertation citoyenne une réflexion sur le stationnement au profil d'une " végétalisation de grande ampleur pour limiter l'effet accumulateur de chaleur et rafraîchir les espaces."

Nous sécuriserons aussi les pistes cyclables à proximité des stationnements automobiles (par exemple: sur Guynemer au niveau du stationnement en épi qui débouche sur la piste cyclable).

Action n°13 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Cette mesure ne sera prise qu'après avoir rendu les services publics de transports accessibles à tou.te.s en instaurant progressivement la gratuité et en créant des services à la demande pour les publics les plus éloignés ou contraints et après avoir réorganisé les parcs relais en multipliant les fréquences des navettes gratuites et les places pour le covoiturage, ainsi que les connexions cyclables entre les communes.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Poursuivre la création des arceaux au niveau des arrêts de bus (Roy René, cimetière, allées de Craponne) et des établissements publics (écoles, collèges, lycées, piscines...), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Ces locaux seront créés de façon à ce qu'ils soient sécurisés au maximum afin d'éviter les vols et les dégradations.

Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Les traversées de passages piétons sont dangereuses à de nombreux endroits (en particulier devant la collégiale Saint-Laurent) et sur les allées de Craponne.

Il sera nécessaire, pour ce faire, de mettre en place des équipements spécifiques (plots, etc)

Action n°17 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

En ce qui concerne les habitations plus anciennes, nous inciterons les propriétaires à équiper leurs bâtiments de locaux à vélos.

Action n°18 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous sommes d'accord avec la proposition avec une réserve pour les VAE, ce qui demande une étude plus approfondie au regard du caractère polluant de la production de la batterie.

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Après l'audit du budget de la commune, le financement complémentaire du stationnement sera une priorité du nouveau conseil municipal.

De plus, nous favoriserons l'équipement et l'entretien des vélos des écoles.

Action n°20 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

La voie verte le long du canal EDF se prêterait bien à cet apprentissage puisqu'elle serait située à proximité des écoles :)

Dans le cadre de notre projet "de remettre de l'humain au service des citoyen.ne.s", nous augmenterons le nombre des éducat.eur.rice.s chargé.e.s de prendre en charges les enfants et nous les doterons pour qu'ils/elles agissent en faveur de la formation des jeunes à la pratique du vélo (centres aérés, centres sociaux,...).

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu.e.s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est déjà le mode de déplacement pour une grande partie des colistières et des colistiers de la liste SEC.

Action n°22 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

De plus:

- des vélos seront prêtés gratuitement aux employé.e.s municip.aux.ales qui s'engageront à venir travailler en bicyclette.
- la brigade vélo de la police municipale sera augmentée afin de réduire les déplacements automobiles.

Action n°23 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Le forfait mobilité durable vélo sera adopté mais nous sommes réservé.e.s par son extension éventuelle aux véhicules hybrides et électriques. Ce point sera discuté en conseil municipal.

Action n°24 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Un dimanche par mois, proposer une journée sans voiture.

En concertation avec les associations, nous définirons la zone "centre ville élargie" qui sera sans voiture. Cette zone sera élargie au cours de l'année.

Action n°25 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Se greffer sur la journée mondiale du vélo qui a lieu le 3 Juin, tous les ans !

Oui et en concertation avec les associations locales. Nous pourrions à cette occasion proposer une réparation gratuite des vélos en lien avec votre association et les commerces existants.

Action n°26 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Préalablement, une campagne d'information et de sensibilisation sera menée sur les panneaux d'affichage, sur le site internet de la mairie et auprès des écoles, des centres aérés,...

Ensuite, les polices municipales et nationales seront incitées à verbaliser le stationnement illicite même temporaire.

Commentaires généraux

Le vélo occupe une part importante dans notre projet de décarboner et apaiser les façons de se déplacer dans Salon. Il contribuera au côté des modes de déplacements doux à rendre notre ville agréable à vivre pour toutes et pour tous. Pour ce faire, une attention particulière sera portée sur la sécurisation et l'efficacité du déplacement à bicyclette ainsi que sur sa promotion auprès de la plus grande partie possible des Salonai.se.s.